



Oms Rue du Presbytère

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales n° 58- avril 2017

Le mot du maire

Les comptes administratifs et de gestion 2016 ont été clôturés et approuvés par le Conseil Municipal. Le bilan positif à 402.000 euros a le mérite d'être positif mais il est en fait en trompe l'œil car il inclue le financement de l'école (environ 300.000 euros tout compris) et la réfection de la voirie des lotissements du Bosc d'en Guillemot et Prat d'en Bassola (110.000 euros). En résumé nous avons l'argent pour payer ces réalisations mais sans crier au miracle et envisager, pour l'instant, d'autres réalisations importantes.

Néanmoins lors du vote du budget prévisionnel 2017, adopté le 30 Mars, le conseil municipal a prévu d'autres investissements :

- mise en place de quatre coussins berlinois afin de réduire la vitesse des véhicules rue de l' Orme,
- mise en place d'un paratonnerre sur le clocher du village afin de protéger le monument mais également tenter d'éviter des dégradations sur les appareils ménagers et installations diverses des maisons avoisinantes,
- construction d'un local à ordures ménagères fermé rue de la Fontaine,
- achat d'un véhicule mairie pouvant servir pour les services techniques mais également pour première intervention, en période estivale, dans la lutte contre

les incendies de forêts,

- réfection principales pistes de la commune,
- et enfin, si les subventions sont obtenues, la création de deux places de camping-car à côté du local technique.

Par ailleurs l'assemblée communale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année en cours.

Elections

Comme vous l'avez sans doute constaté, 2017 sera marquée par un nombre important de fins de semaine devant l'urne.

La liste électorale a été entièrement refondue et tous les électeurs ont, ou auront, une nouvelle carte d'électeur. Ces dernières sont disponibles en mairie, aux heures d'ouverture, ou pourront être retirées, le jour du scrutin au bureau de vote.

Pour rappel, les élections présidentielles se dérouleront les 23 Avril et, si besoin, le 7 Mai 2017 de 08 heures à 19 heures salle polyvalente de la mairie.

Les élections législatives se dérouleront le 11 Juin – mêmes lieu et horaires- et l'éventuel deuxième tour aurait lieu le 18 Juin.

Travaux école

Les premiers travaux –fouilles...-débuteront cette semaine. Tout vient à point à qui sait attendre. Les demandes d'urbanisme sont en cours et nous pouvons raisonnablement espérer un début des travaux en Septembre 2017.

Couverture GSM

Les documents d'urbanisme nécessaires à l'érection d'une nouvelle antenne ont été déposés depuis début Mars. Les travaux débuteront lorsque les délais de recours seront épuisés.

Cérémonie 8 Mai 2017

La cérémonie commémorative de la fin de la 2^o guerre mondiale se déroulera le 8 Mai 2017 dans les conditions suivantes :

- 11 heures 30 : discours, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, hymne,

- 11 heures 50 : apéritif salle polyvalente de la mairie.

Service civique

Le conseil municipal a autorisé l'embauche d'un service civique pour 2017. Sa mission, outre le maintien en état du village sera de conseiller les usagers en matière d'utilisation des containers collectifs d'ordures ménagères et d'informer les habitants et les touristes sur les risques d'incendie.

RISC

Le conseil municipal remercie les nombreux volontaires qui se sont inscrits pour participer à la surveillance de notre commune durant la saison estivale dans le cadre de Réserve de Sécurité Civile.

Nous avons demandé que la formation nécessaire – cartographie, utilisation véhicule et premiers secours -se déroule à OMS et qu'elle soit concentrée sur deux après-midi.

Les volontaires seront contactés nominativement dès que les renseignements nous parviendront.

Rappel encombrants 2^o trimestre

Je rappelle que les encombrants viendront à OMS les 6 Avril, 11 Mai et 15 Juin.

Dans ce domaine, j'ai constaté une très importante amélioration dans le respect de l'utilisation des containers collectifs. Nous devons continuer.

Dans la mesure du possible, le dépôt collectif entre l'école et les HLM sera déplacé vers l'entrée de la zone technique. En effet cet endroit, outre la dangerosité de son emplacement en plein virage de la départementale, présente l'inconvénient de proximité de l'école et des premiers logements HLM au regard des nuisances visuelles et olfactives.